



Par ailleurs, le nombre très important de passations individuelles a rendu le protocole très lourd à gérer pour les enseignantes et pour les élèves.

### **3) La classe de neige**

Comme prévu, 52 élèves (des classes de CM1 et de CM1/CM2) sont allés aux Contamines dans le courant du mois de janvier.

Le séjour s'est très bien déroulé : aucun malade ne fut à déplorer et toutes les activités ont été menées en temps et en heure (et dans de bonnes conditions). L'absence des téléphones et des divers appareils électroniques n'a causé aucun désagrément.

Les parents d'élèves tiennent à remercier les enseignants pour la tenue très active du blog consacré à la classe de découverte. Un diaporama est en préparation et sera présenté aux parents des élèves concernés deux ou trois semaines après les vacances d'hiver.

M. Mokhtari regrette cependant que les documents relatifs à ce projet soient arrivés très tard (de la part de la municipalité), ce qui a précipité la gestion administrative mais aussi la rédaction du projet pédagogique. Par ailleurs, ce retard a empêché aux deux écoles du groupe scolaire (« Saint Exupéry » et « Pierre et Marie Curie ») d'occuper le même chalet comme ceci était prévu et souhaité.

### **4) La ronde cyclo**

La classe de CM2 (en partenariat avec l'USEP) maintient sa participation à la ronde cycliste prévue entre les 19 et 22 mai 2014. L'entraînement a commencé (dans la cour et sur route). M. Vandermoere bénéficie du prêt de 6 vélos qui appartiennent au centre de loisirs Alphonse Daudet. Seuls deux élèves n'y participeront pas.

Le budget n'est pas encore bouclé et l'enseignant est toujours à la recherche de subventions (notamment auprès du Conseil Général). Par conséquent, M.Vandermoere prévoit l'organisation d'un Loto afin de subventionner ce projet. Il se déroulera le mardi 1 avril et pour cela il est demandé à M.Degryse s'il serait possible de disposer de la salle des fêtes du « Paladium ». Messieurs Degryse et Roséo vont se renseigner afin de savoir si celle-ci est libre mais si ce n'est pas le cas, la soirée Loto se trouverait délocalisée dans le réfectoire du groupe scolaire.

Enfin, il est également demandé à la municipalité s'il est possible d'organiser l'acheminement (en camion) des vélos sur le lieu de départ de la ronde (à Marly la Ville).

## **5) Le Projet Royaumont**

Cet événement concerne la classe des CM1/CM2. Il se déroule sur 5 jours (en trois fois) et son fonctionnement général fut présenté au cours du précédent Conseil d'Ecole.

Le coût total du projet est de 13 000 euros. La Fondation Royaumont finance 8 000 euros, l'Inspection Académique fournit 2 000 euros et la Mairie de Saint Brice participe à hauteur de 3 000 euros. L'école finance le transport pour la première sortie liée au projet (qui se déroulera le jeudi 13 février et qui concernera également la classe de CM1), sur le thème de l'architecture et des jardins des lieux.

Sollicitée, la municipalité accepte une ultime participation en mettant à disposition un car afin de convoier les élèves à l'abbaye lors de la visite avec nuitée.

## **6) La kermesse**

Elle se tiendra le samedi 14 juin 2014. Aucune demande exceptionnelle n'est effectuée auprès de la mairie. Une réunion avec les parents d'élèves est prévue le samedi 10 mai afin d'en débiter l'organisation.

## **7) Chantécole**

Les mini-concerts se dérouleront au théâtre Silvia Monfort les 7 et 8 avril 2014. Il est à noter que ce projet s'effectue selon de nouvelles modalités puisqu'il se déroule en partenariat avec le conservatoire de la ville. Ainsi des intervenants viennent participer à l'apprentissage des chants auprès des élèves, dans les écoles (et les classes) concernées. Sur scène, les élèves seront accompagnés par des musiciens mais ceci a pour conséquence fâcheuse d'imposer les chants appris par les élèves et de restreindre le répertoire, puisque toutes les classes apprennent les mêmes chansons.

## **8) La sortie de fin d'année**

Elle se déroulera le vendredi 20 juin 2014 dans le parc d'accrobranche « Sherwood Park ». Comme il y a deux ans, nous nous y rendrons en train.

## **9) La réforme des rythmes scolaires**

L'an prochain, sur la commune, les jours de classes se dérouleront comme suit :  
- 2 jours avec les horaires suivants : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 16h30

- Mercredi : 8h30 – 11h30
- 2 jours avec les horaires suivants : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 15h

Concernant notre groupe scolaire, ce sont les mardis et vendredis que la journée d'école s'achèvera à 15h. A cette heure là, les enfants seront pris en charge par la municipalité jusqu'à 16h30 afin de participer aux PADE (Parcours Découverte). Ils seront répartis dans des groupes avec un taux d'encadrement de 1 adulte pour 18 enfants.

M.Roséo explique que le fonctionnement s'effectuera en « carte scolaire » pour ce qui est de l'optimisation des sites et des intervenants sur les tranches horaires. Il est précisé qu'une limite de 30 minutes de trajet est fixée pour se rendre dans les lieux où se dérouleront les multiples activités.

Dès mercredi 12 février, les agents de la municipalité vont s'atteler à définir en détail le contenu de ces 6 parcours dont les thèmes sont les suivants : artistique, scientifique, sportif, scientifique, multimédia, citoyen.

La municipalité prévoit en parallèle, l'établissement d'un groupe « espace loisir » dédié aux enfants qui n'assisteront pas systématiquement à ce dispositif. Enfin, il est précisé que la mairie prévoit la gratuité (au moins pour l'an prochain) de ce service pour les familles.